

comme l'a proposé la Commission, qui pourra donner des avis sur la circulation des approvisionnements de l'État et assumer les fonctions qu'ont recommandées les commissaires.

Le rapport n° 8 sur les télécommunications pose des problèmes complexes aux ministres qui sont présentement en train d'étudier les propositions. Il saute aux yeux, ainsi que les commissaires l'ont déclaré, qu'il faut une aide spécialisée supplémentaire pour coordonner les besoins du gouvernement dans le domaine des télécommunications et pour l'élaboration de plans de longue portée. Nous avons donc décidé d'instituer dès maintenant une unité centrale de planification des télécommunications au ministère des Transports.

Mes collègues et moi voyons la valeur des propositions du rapport n° 9 sur l'impression et les publications. Nous convenons notamment que des imprimeurs privés devraient avoir de meilleures occasions de faire concurrence de façon équitable à l'imprimerie d'État. Je crois comprendre que l'un des rapports devant être présentés d'ici quelques semaines portera jusqu'à un certain point sur le rôle qu'on se propose de réserver à l'Éditeur de la Reine; nous attendrons donc, avant de prendre quelque mesure que ce soit, la présentation de ce prochain rapport.

Pour ce qui est du rapport n° 11 sur les services de contentieux je ne vois aucunement où nous pourrions rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre des recommandations.

Quant au rapport n° 10 «Faire ou faire faire», il soulève des questions touchant à la politique gouvernementale et contient plusieurs suggestions d'application particulière. En général, je suis d'accord avec le fond même du rapport. On peut certes faire beaucoup dans le sens indiqué. Comme première étape, le gouvernement a accepté la recommandation de la page 336, savoir que les nouveaux ateliers dont il est question ne soient pas créés et que les anciens ne soient pas remplacés sans étudier auparavant de façon approfondie s'il ne vaudrait pas mieux recourir à d'autres ateliers de l'État ou s'adresser à des entrepreneurs extérieurs. Nous l'avons déjà fait dans le cas du magasin fédéral des phares dont parle la Commission à la page 335. De plus, le gouvernement demande à tous ses ministères et organismes de revoir dans le détail les propositions du rapport «Faire ou faire faire» et de lui soumettre leurs vues et les mesures qu'il conviendrait de prendre dans ce domaine.

Voilà, dans les grandes lignes, la teneur des rapports que nous avons reçus et on y voit un aperçu des dispositions déjà prises et à prendre par le gouvernement. Si la Chambre y consent, nous pourrions lui annoncer les progrès au fur et à mesure qu'ils seront réalisés, car je sais que les députés tiennent à

ce que l'administration publique ait le maximum d'efficacité tout en réalisant les économies qui peuvent être réalisées sans que cette efficacité même en souffre.

**M. Walter L. Gordon (Davenport):** Monsieur l'Orateur, avant de commenter la déclaration du premier ministre sur les rapports de la Commission Glassco, j'aimerais me joindre à lui pour remercier les commissaires de la tâche qu'ils ont accomplie. On me permettra peut-être d'exprimer des remerciements particuliers au président qui fut mon associé professionnel durant plus de 20 ans et dont le fils est le père de mon petit-fils. En disant qu'il a été mon associé professionnel durant plus de 20 ans, je ne voudrais pas créer l'impression que nous étions toujours d'accord sur les questions politiques.

On comprendra que je m'intéresse beaucoup à la mise en œuvre de recommandations formulées dans les rapports de commissions royales et aux longs retards qui se produisent souvent avant qu'on s'en occupe. J'attache des sentiments personnels à ces observations parce qu'il y a déjà six ans que la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada a fait certaines recommandations auxquelles le discours du trône prononcé au début de cette session a finalement fait écho. J'espère qu'il ne faudra pas attendre six ans avant que se prennent des mesures concrètes au sujet de certaines—mais pas toutes, bien sûr—recommandations du rapport de la Commission Glassco. Cela ne veut pas dire que notre parti appuie toutes les recommandations de cette Commission. Au contraire, nous avons des réserves à faire sur un certain nombre des modifications proposées. Par contre, nous avons été indignés, tout autant que la population canadienne, j'en suis sûr, en lisant les preuves énoncées par la Commission sur le gaspillage, l'extravagance et l'inefficacité. (*Exclamations*)

**Des voix:** Quand cela a-t-il commencé?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Un représentant de chaque parti aura aujourd'hui le droit de prendre la parole et je pense qu'on voudra l'écouter sans l'interrompre.

**M. Gordon:** Il serait tout à fait injuste, monsieur l'Orateur, de considérer ces rapports comme une censure des serviteurs publics qui forment la fonction publique du Canada, l'une des meilleures au monde. Toutefois, c'est une critique sévère de ceux qui sont chargés de diriger le travail et l'organisation de la fonction publique. Je rappelle aux honorables députés que cela incombe au gouvernement actuel depuis près de six ans. (*Exclamations*)

**M. Winch:** Et aux libéraux pendant 22 ans.